

# Vivre ensemble

## Quelques conseils pratiques



**du lundi au vendredi**

de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30

**le samedi**

de 9h à 12h et 15h à 19h

**le dimanche et jours fériés**

de 10h à 12h



Le brûlage des déchets verts du jardin à l'air libre est **interdit** toute l'année.

Pensez au compost ou les apporter en déchetterie!



L'entretien de son trottoir est un geste citoyen

Au printemps et en été, il s'agit d'enlever les mauvaises herbes qui poussent devant chez vous.